

# **Bulletin d'adhésion 2026**

# Validité du 1er Janvier 2026 au 31 Décembre 2026

# Syndicat National Professionnel des Assistants Maternels & Assistants Familiaux

Assistante Maternelle :	Association	Crèche familiale / Nom :		
Première adhésion		Renouvellement adhésion		
Écrire en MAJUSCULES svp				
Nom - Prénom :				
Adresse :				
Suite adresse :				
Code postal :	Ville:			
Tel. fixe :	F	Portable :		
Date et lieu de naissance :				
Email:				

# Cotisation annuelle avec Protection Juridique, accès au site et aux outils : <u>65 €</u>

jusqu'à 4 : 65 € **1** de 5 à 9: **60€** 

de 10 à 15 : 58€ de 16 à 25 : 55€

**1** de 26 à 35 : **52€** superieur à 35 : 50€

Contrat de travail autocopiant supplémentaire: 9 €

#### Offert en plus de de la protection juridique :

- Un contrat de travail autocopiant pour les associations
- Un agenda professionnel UNSA PROASSMAT & ASSFAM
- Un calendrier
- Un cadeau utile au quotidien

Date et Signature de l'adhérent J'accepte de recevoir des mails du syndicat

#### Uniquement pour les nouvelles adhésions

Parrainé par :

Nom, prénom:

N° adhérent :

# Les adhérents ayant un litige en cours à la *Protection Juridique* doivent obligatoirement renouveler leur adhésion.

## **☑** Par courrier

1 chèque de 65 €	2 chèques 32,5 € et 32,5 €	ou 3 chèques 22 € - 22€ et 21 €
N°	N°	N°
Date	Date	Date

#### Le paiement peut s'effectuer de deux façons :

- Paiement global par l'association et CFA
- Paiement individuel: possible en 1,2 ou 3 fois, en respectant la tranche de cotisation annuelle (exemple : 65 €).

Un envoi groupé de l'ensemble des docs, et du paiement doit être fait en une seule fois.

# Encaissement des chèques à partir du 1er janvier 2026. Merci de respecter les bons montants.

Joindre par courrier ou mail le bulletin d'adhésion + la copie de l'attestation d'agrément.

maite.coubat@unsa.org

Adresse courrier:

UNSA PROASSMAT & ASSFAM - COUBAT Maïté 4 rue des 100 journaux - 21110 ROUVRES-EN-PLAINE

Chèques à l'ordre de UNSA PROASSMAT et ASSFAM

# /!\ IMPORTANT

Votre cotisation est **déductible** des impôts à hauteur de 66 %

(dans la limite de 1 % du montant des revenus) soit un coût de revient de 21 € environ grâce à la déduction fiscale ou au crédit d'impôts dont vous pouvez bénéficier)